

Valeur en douane

coût des contenants traités

coût des contenants traités

Table of contents

- [Table of contents](#)
- [Périmètre](#)
- [Acteurs](#)
- [Contexte](#)
- [Ventes inter Compagnies](#)
- [Autres Ventes](#)
- [Ajustement de la valeur en douane](#)

Périmètre

Les bénéficiaires du DCN import/export, agissant en qualité d'importateurs sont redevables à ce titre de la donnée valeur sur les DAU d'importation.

Acteurs

Acteurs/services	Rôle	Responsabilité
Services réceptions sites de la legacy Rhodia en France	• S'assurer de l'existence des factures commerciales • Déclencher à travers la transaction MIGO le processus déclaratif	Service réception
Correspondant douane du site de Tavaux	• Transmettre la facture commerciale, document de transport et instructions en douane	Correspondant douane site de Tavaux
Prestataire/commissionnaire en douane	• Compléter les données du DAU ou créer le DAU • Comparer la facture commerciale et la valeur renseignée	Service douane du prestataire
Approvisionneurs	• Passer les commandes d'approvisionnement	Pilote de flux ou approvisionneur
Acheteurs Rhodia/Solvay autres que ventes inter compagnies	• Négocier et déterminer les prix d'achat	Acheteur
Direction Fiscale ventes inter compagnies	• Fixer les règles de ventes inter compagnies	Direction Fiscale

Contexte

La valeur en douane est une donnée essentielle car elle permet le calcul des droits de douane.

La valeur en douane doit être conforme au Code de l'Union. Il convient de retenir le principe de la valeur transactionnelle ajustée.

La politique de valorisation Solvay comporte deux modalités :

- les ventes Inter Compagnie
- les autres ventes

Scope



ERP



References

Attachments

Ventes inter Compagnies

Politique de valorisation interne au groupe Solvay

Solvay applique dans le respect des règles OCDE une politique de ventes inter Compagnies.

=> manuel interne sur les prix de transfert

Périmètre géographique : tous pays

Processus de valorisation : depuis la commande jusqu'à l'émission de la facture

- processus de commande et fixation des prix : les prix de transfert fixés selon les règles internes sont inscrits dans des fichiers mis à disposition des approvisionneurs ou directement saisis dans l'environnement SAP (environnement costing). Ils sont gérés par la les contrôleurs de gestion des Business Units (BU) et la direction Fiscale.
- prise de commande dans SAP : l'approvisionneur sélectionne l'article à commander et applique le prix fixé selon les règles précédemment citées.
- génération de la facture : elle est émise par le pays d'exportation

Valorisation de la déclaration en Douane

Dans le cadre du DCN, les marchandises arrivent sous douane directement sur site. Les opérations de prise en charge (notification du transit, attribution du régime) une fois que la marchandise arrive sur le site :

- notification de transit et attribution d'un régime : voir procédures « réception de marchandises sous douane vrac » et « réception de marchandises sous douane conditionné »
- procédure de déclaration d'importation dans GTS : dans le cadre de cette procédure, le service douane du prestataire contrôle le montant de la facture et la valeur reprise dans GTS. En cas d'écart, c'est la valeur facture qui fait foi.

Dans le cadre du processus standard (dit de droit commun), le correspondant douane du site de Tavaux transmet au prestataire/commissionnaire en douane la facture émise par le pays d'exportation, le document de transport et les instructions en douane.

Autres Ventes

Politique de fixation des prix de vente

- les prix sont fixés dans le cadre de négociations commerciales, les fournisseurs sont référencés par la Direction des Achats.
- Périmètre géographique : tous pays
- Incoterm : négociations de gré à gré

Processus de valorisation : depuis la commande jusqu'à l'émission de la facture

- processus de commande et fixation des prix : les prix d'achats sont saisis dans le système ERP interne qui reprend les données fournisseurs (adresse etc...) un numéro d'article (bien acheté) et un incoterm. La mise à jour et la fiabilité des données sont la responsabilité de l'acheteur.
- prise de commande dans SAP : l'approvisionneur sélectionne l'article dans sa commande, le prix rattaché à l'article et au fournisseur s'affiche automatiquement dans la commande.
- génération de la facture : elle est émise au jour de la livraison (départ du délai de paiement)

Valorisation de la déclaration en Douane

Dans le cadre du DCN, les marchandises arrivent sous douane directement sur site. Les opérations de prise en charge (notification du transit, attribution du régime) ont lieu au moment de la livraison physique sur le site de réception :

- notification de transit et attribution d'un régime : voir procédures « réception de marchandises sous douane vrac » et « réception de marchandises sous douane conditionné »
- procédure de déclaration d'importation dans GTS : dans le cadre de cette procédure, le service douane du prestataire contrôle le montant de la facture et la valeur reprise dans GTS. En cas d'écart, c'est la valeur facture qui fait foi.

Dans le cadre du processus standard (dit de droit commun), le correspondant douane du site de Tavaux transmet au prestataire/commissionnaire en douane la facture émise par le pays d'exportation, le document de transport et les instructions en douane.

Ajustement de la valeur en douane

Frais de transport principaux : dans le cadre des ventes départ (exemple : EXW, FCA, FOB ...), la valorisation du coût de transport sur la déclaration est effectuée par consultation d'un référentiel transport mis à disposition du prestataire/commissionnaire en douane pour un transport maritime, ou par consultation de la facture de fret pour le transport aérien. Dans le cadre des ventes à l'arrivée (DAP, DAT etc...), les frais de port sont compris dans le prix de vente facturé et sont retranchés en fonction d'un référentiel transport mis à disposition du prestataire/commissionnaire en douane pour un transport maritime, ou par consultation de la facture de fret pour le transport aérien.

Dans les autres cas prévus par les art 71 du CDU (moules, matières, composants, outillage, travaux d'ingénierie, redevances, droit de licence...) les services concernés doivent informer CTC qui traitera au cas par cas et donnera les instructions nécessaires à l'ajustement de la valeur en douane. Les services destinataires du questionnaire sont les suivants : ingénierie, Production, Achats, Direction Fiscale.

		OUI	NON
Indiquez si vous avez mis à disposition (non vendu) les éléments suivants dans le pays du lieu de fabrication des produits, les dits produits faisant ensuite l'objet d'une importation en France	commissions à la vente et frais de courtage		
	matières, composants, parties et éléments similaires incorporés dans les marchandises importées		
	outils, matrices, moules et objets similaires utilisés lors de la production des marchandises importées		
	matières consommées dans la production des marchandises importées		
	travaux d'ingénierie, d'étude, d'art et de design, plans et croquis, exécutés ailleurs que dans l'Union et nécessaires pour la production des marchandises importées		
	les redevances et les droits de licence relatifs aux marchandises, que Solvay est tenu d'acquitter, soit directement soit indirectement, en tant que condition de la vente des marchandises à évaluer (dans la mesure où ces redevances et droits de licence n'ont pas été inclus dans le prix effectivement payé ou à payer)		